



gières info

bulletin municipal d'informations de Gières

n° **420**
janvier
février
2019



Venez au marché du mercredi, devant la mairie !



RENAULT
La vie, avec passion

**3 Agences RENAULT DACIA
à votre service**



plus de proximité • plus de facilité • plus de convivialité

Vente Véhicules Neufs et Occasions

Mécanique et Carrosserie **toutes marques** - Agréé Assurances

Prêt de Véhicule Gratuit

Location RENAULT rent Véhicules Tourisme et Utilitaires

GIÈRES-ETS GARCIA 04 76 89 41 42 contact@renaultgieres.fr

LANCEY-AUTOSERVICES LANCEY 04 76 71 42 14 contact@renaultlancey.fr

VIF-AUTOSERVICES VIF 04 76 90 23 63 contact@renaultvif.fr

24h/7J : Dépannage sur place ou remorquage - 04 76 89 42 19



HEIWA

Monosplit HEIWA KOHAI 2,5 kw pour
1650€ TTC Posé* 15m² à 30m²

Monosplit HEIWA KOHAI 3,5 kw pour
1750€ TTC Posé* 30m² à 40m²

Monosplit HEIWA KOHAI 5 kw pour
2650€ TTC Posé* 40m² à 55m²

Liaison frigorifique 3 m+ support de sol PVC + Groupe
extérieur posé au sol + Unité intérieure à 2 m maxi +
Alimentation électrique à moins de 3 m + 1 seul percement.



**POURQUOI ATTENDRE D'AVOIR CHAUD POUR VOUS CLIMATISER ?
POURQUOI ATTENDRE D'AVOIR FROID POUR VOUS CHAUFFER ?**

STE CMP 5 RUE PASTEUR 38610 GIERES
VOTRE CONTACT : LOUIS CAPIZZI

Tél. 06 71 44 93 13 - Mail : louis38@hotmail.fr

CLIMATISATION
RÉVERSIBLE

**2019 L'ANNÉE DES
PROMOTIONS !!!**



ROMAIN LACROIX
PAYSAGE

Création & entretien
des espaces verts

**Maçonnerie • Terrasse • Clôtures
Débroussaillage • Déneigement**

4, rue du Comoé - Gières

Tél./Fax 09 52 84 79 97

Port. 06 63 69 09 78

e-mail : romain-lacroix@club-internet.fr

www.lacroixpaysages.com

Laurent MARON

Rénovation et Travaux Divers

Fenêtres
pvc/alu/bois
Volets roulants
Carrelage
Placo
Plomberie
Electricité
Aménagement
intérieur

13, rue Wilson
38610 GIÈRES

06 70 48 77 39

Belledonne
IMMOBILIER



Un accompagnement personnalisé

pour l'achat ou la vente de votre bien...

Une question de confiance

Yvan Vitale

Belledonne Immobilier - Agence Internet

www.belledonne-immobilier.fr

06 62 19 09 30 - yv@belledonne-immobilier.fr

GIÈRES TAXI

Tous trajets - Toutes distances
(gare - aéroport - station) 24h/24 - 7j/7

Transport médical assis
(Centre de rééducation - CHU - etc.)

26, rue Lamartine
38420 Le Versoud

Tél. 04 76 15 32 58

e-mail : gieres.taxi@wanadoo.fr

**Myriam et Eric
ANCHLING**

Port.
06 22 27 92 81



SOGEPROM | Alpes

LE MEILLEUR SE CONSTRUIT SUR LES EMPLACEMENTS D'EXCEPTION

l'Impérium

GIÈRES

LIVRAISON

1^{er} Trimestre 2020

- Du T1bis au T4
- Une petite résidence de seulement 30 logements
- Des prestations haut de gamme
- Un cadre de vie privilégié



www.imperium-gieres.fr

2018 © Sogeprom Alpes - Illustrations et photos non contractuelles à caractère d'ambiance.
Architecte : DILFA Architectes 4, chemin de Maupertuis 38240 Meylan. Réalisation : PI COMM
Illustrations : Basilio Design. SOGEPROM Alpes est une SASU au capital de 100 000 euros.
SIREN 811 911 355 RCS NANTERRE - Siège social : 34-40 rue Henri Régnault 92400 Courbevoie.

Informations et Réservations

04 76 24 82 25 - 07 50 64 99 55



« Pour un “Grenelle” de la fiscalité, du social et de la transition énergétique »

Notre pays a traversé une période très difficile en cette fin d'année 2018 et les maux sont encore présents dans tous les esprits. La crise des “gilets jaunes” traduit un malaise social, une crise profonde et endémique, qui n'est pas une crise de gouvernement, mais une crise de société, d'un modèle social et politique qui s'est détérioré depuis plusieurs décennies.

Les gilets jaunes sont socialement divers. Ce mouvement concerne toutes les générations, les hommes comme les femmes. Il est politiquement très hétérogène et, contrairement à ce que l'on a pu lire, n'est pas anti-écologique.

C'est la hausse des prix des carburants qui a fait monter la colère. Même si celle-ci doit principalement être imputée à la hausse du prix du baril, c'est la fiscalité carbone qui a été mise en cause par les gilets jaunes. Mais ce n'est pas la taxe carbone qu'il faut blâmer, son rôle étant très mineur dans le prix final du carburant ; si mécontentement il y a, il devrait plutôt porter sur l'usage de son revenu...

Sur le plan de l'urgence écologique, notre action politique est fondée sur notre capacité d'anticipation, sur ce qu'il convient de mettre en œuvre, dès aujourd'hui, pour améliorer notre environnement demain, celui que nous lèguerons à notre jeunesse ; la crise climatique et l'urgence écologique ne peuvent plus attendre...

En renonçant à augmenter la taxe carbone, payée par tous et principalement par les grandes entreprises, le Président Macron prend le risque de se priver d'une des principales ressources de financement de la transition énergétique.

Il est vrai que la messe était déjà dite depuis plusieurs mois. Le Ministre de l'Écologie, François de Rugy, en annonçant mi-décembre que le produit de cette taxe serait principale-

ment affecté au financement de la taxe d'habitation, avait levé le voile sur une décision qui était un “secret de polichinelle” pour les élus locaux et les associations qui se battent afin que cette taxe finance la transition énergétique.

Il ne faut pas se tromper de combat, la taxe d'habitation, sur laquelle les communes n'auront plus la main, sert à financer les services publics, crèches, écoles, résidences pour les personnes âgées, sécurité, aménagements du territoire... Le capital de ceux qui n'en ont pas.

Priver les communes d'une partie de leur financement contribuera à appauvrir un grand nombre d'entre elles et finalement creusera encore davantage le fossé des inégalités dans notre pays.

Il est temps, comme d'autres le pensent, que le gouvernement mette sur pied un nouveau “Grenelle” portant sur les sujets de la fiscalité, du social et de la transition énergétique. C'est le souhait que je formule pour cette nouvelle année 2019, que je vous souhaite heureuse, bienveillante, remplie de joie et de bonheur pour vous et ceux qui vous sont chers.

Le maire, Pierre Verri

sommaire



édito | 3

« Pour un "Grenelle" de la fiscalité, du social et de la transition énergétique »



repères | 5

Bientôt, un conseil municipal d'enfants à Gières

culture | 7

Du vaudeville, de l'engagement et de l'humour dauphinois



dossier | 9

Place de la République, centrale-bois et maison de santé : les premiers immeubles vont sortir de terre début 2019



méTRO | 12

Règlement de publicité et déchetterie pour professionnels



focus | 14

Une fin d'année foisonnante

assoc's | 18

Le bilan du premier exercice des jardins partagés

agenda | 20

Un débat sur les dangers des réseaux sociaux le 7 février

numéros d'urgence

Police municipale : 04 76 89 69 19
(renvoi sur portable)
Police nationale : 17
Médiateurs : 07 88 63 82 29
N° Verts de la Métro :
Voirie : 0 800 805 807
Déchets ménagers : 0 800 500 027

Sapeurs-pompiers : 18
Samu : 15
Urgence Gaz : 0 800 47 33 33
Urgence Électricité : 0 972 675 038
Appel d'urgence européen
(portable) : 112

Sans abri : 115
Enfance maltraitée : 119
Enfants disparus : 116 000
Stop Djihadisme : 0 800 00 56 96
Centre anti-poison Lyon : 04 72 11 69 11

repères

URBANISME

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AUTORISATIONS DE TRAVAUX

Pour des raisons liées à la confidentialité des demandeurs, nous ne diffusons plus leurs noms mais uniquement les adresses concernées

- le 12 avril 2018, pour la pose d'une clôture, au 26 rue du Repos,
- le 13 avril, pour la construction de 31 logements, au 20 avenue d'Uriage,
- le 16 avril, pour la pose d'une clôture, au 9 chemin du Sonnant.
- le 18 avril, pour la transformation de deux appartements en local commercial, au 2 allée des Charmilles,
- le 19 avril, pour la construction d'un mur, au 7 rue de la Condamine,
- le 25 avril, pour la construction d'un local à pouelles, au 1 rue Victor-Hugo,
- le 25 avril, pour la fermeture de 3 entrées et montées d'immeubles, aux 11, 13 et 15 chemin du Héron,
- le 25 avril, pour la création d'un lotissement d'un lot, au 141 route des Maquis,
- le 26 avril, pour la pose d'une fenêtre de toit, au 31 Grand'rue,
- le 4 mai, pour la pose de clôtures et portails, au 5 rue Pasteur,
- le 4 mai, pour la pose d'une pergola, allée du Noix-Blanc,
- le 7 mai, pour la pose de menuiseries et l'agrandissement d'une fenêtre, au 2 allée des Vergers,
- le 15 mai, pour la pose d'une clôture, au 3 chemin du Sonnant,
- le 15 mai, pour une réfection de toiture, au 11 chemin du Lavoisier,

Ces demandes de permis de construire et déclarations préalables concernent les demandes d'autorisation et non pas l'acceptation des projets. La consultation des dossiers n'est possible qu'après publication de la décision par arrêté municipal affiché en mairie.

LISTES ÉLECTORALES

Fini la sacro-sainte date du 31 décembre comme limite d'inscription sur les listes électorales. La loi électorale permettra, à compter du 2 janvier 2020, l'inscription sur les listes électorales au plus tard jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin. Pour 2019 et les élections européennes, une disposition transitoire a été adoptée et cette date limite est fixée au 31 mars, qui tombe un dimanche. Vous pourrez donc vous inscrire à Gières jusqu'au samedi 30 mars à 11h.

OFFRE D'EMPLOI

Le service périscolaire recrute des animatrices/teurs à temps non complet pour accompagner les enfants sur la pause méridienne jusqu'en juin 2019. Horaires de travail : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h20 à 13h20 plus une réunion mensuelle (1h30) et un atelier d'analyse de la pratique (1h30) tous les deux mois. Les postulants, si possible titulaires d'un diplôme d'encadrement (CAP petite-enfance, BAFA, BPJEPS ou autre équivalence) doivent postuler en envoyant CV et lettre de motivation à ccas@gières.fr.

PERMANENCES

- **Permanence du maire et des élus, sans rendez-vous** : le premier mardi du mois, pas de permanences en janvier et février.
- **Aide administrative et démarches en ligne** : les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois, de 10h à 12h sans rendez-vous, à la résidence Roger-Meffreys, et tous les autres jeudis, de 9h à 10h à l'espace Marie-Reynoard, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 86 83**.
- **Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC)** : à l'Espace Info Énergie de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 14 00 10**.
- **AgirEmploi** : le mardi, de 9h à 12h, à l'espace Marie-Reynoard, sur rendez-vous à prendre au **04 76 24 02 45**.
- **Architecte-conseiller CAUE** : le 3^{ème} jeudi matin du mois, en mairie, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 48 20**.
- **Avocat conseil** : le dernier samedi du mois, en mairie, sur rendez-vous à prendre au **04 76 89 36 36** (avancé au samedi 22 en décembre).
- **Café des aidants** : un mardi par mois, de 14h à 15h30, salle du Platane, se référer à l'agenda.
- **Conciliateur de justice** : à la maison communale de St-Martin-d'Hères, sur rendez-vous à prendre au **04 76 60 73 73**.
- **CLCV (Consommation logement cadre de vie)**, le 2^{ème} mercredi du mois, de 16h30 à 17h30 à l'espace Marie-Reynoard.
- **Grenoble-Habitat** : le 4^{ème} jeudi du mois, de 11h à 12h à l'espace Marie-Reynoard, sans rendez-vous.
- **Mission locale** : les mardi et jeudi après-midi hors vacances scolaires, salle des Oliviers, sur rendez-vous à prendre au **04 76 51 00 49**.
- **Pause café**, tous les lundis de 13h30 à 16h30 à l'espace Marie-Reynoard.
- **Puéricultrice PMI** : le mercredi de 14h à 15h, au RAM.

TRAVAUX DANS LA SALLE DES MARIAGES

Du début de l'année à la mi-juin 2019, la salle des mariages sera en travaux de rénovation thermique et de mise en accessibilité ; durant cette période, les séances publiques du conseil municipal se dérouleront à la salle des fêtes, et la grange Michal accueillera les cérémonies de mariage et de baptême civil.

ATTESTATION D'ACCUEIL

Les attestations d'accueil ne sont plus délivrées qu'avec un timbre fiscal dématérialisé, accessible sur timbres.impots.gouv.fr. Si vous ne disposez pas d'un accès internet, cet achat est également possible depuis les postes en libre-service installés dans les trésoreries.

SERVICE NATIONAL

Les jeunes gens et jeunes filles nés en janvier, février et mars 2003 doivent se présenter à l'accueil de la mairie jusqu'au 31 mars 2019, à seize ans révolus, munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité, pour le recensement militaire.

RÉORGANISATION DU CCAS

Le bureau d'Hafida Dihili, référente gérontologie au CCAS (**04 76 89 69 40**), est désormais voisin de celui de Chantal Corrieri, coordonnatrice gérontologie-handicap, au foyer-logement Roger-Meffreys.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

OCTOBRE 2018

Alessia Borsa, le 11 ; Livio Odouard, le 14 ; Jacob Adada, le 29.

Mariages

OCTOBRE 2018

Maribel Mendoza et Nahuel Villa, le 12 ; Maria Cirasaro et Misbaou Sow, le 27.

NOVEMBRE 2018

Sylvie Matusiak et Elie Khoury, le 17.

Décès

OCTOBRE 2018

Elisabeth Dos Santos née Peressutti, le 10 ; Maurice Mouton, le 19.

NOVEMBRE 2018

Huguette Piccarreta née Florence, le 5 ; Augustine Cigalla née Bouvier, le 14.

DÉCÈS

Le maire et le conseil municipal présentent leurs condoléances à Chantal Ferracioli, qui a perdu sa grand-mère Augustine Gigalla. A 104 ans, Augustine était également la doyenne de la commune.





CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Impliquer les plus jeunes dans la vie de la cité

Après un premier avatar à la fin des années quatre-vingt-dix, le conseil municipal d'enfants va renaître de ses cendres vingt ans plus tard. Sous l'égide de Christine Picca, conseillère municipale déléguée à l'éducation, et de Jean Pavan, maire-adjoint à la vie des quartiers et à la jeunesse, le service périscolaire travaille à la création de cette instance, calquée sur le modèle du conseil municipal.

Le projet, présenté depuis la mi-novembre, a fait l'objet d'une première étape avant les congés scolaires de fin d'année, avec dépôt des candidatures et élaboration des professions de foi. La rentrée commencera avec la campagne électorale, du lundi 14 au vendredi 25 janvier, avant l'élection proprement dite, qui se tiendra le jeudi 31 janvier dans les établissements scolaires. Seuls les élèves de CM1, CM2 et 6^{ème} de René-Cassin, de Don Bosco et du collège Le Chamandier pourront être élus, les corps des électeurs étant constitué de l'ensemble des élémentaires et des 6^{èmes}. Élus comme électeurs doivent bien sûr être issus de foyers domiciliés à Gières, les jeunes Giérois non scolarisés à Gières pouvant voter par procuration en s'inscrivant auprès du service périscolaire (coralie.pichand@gieres.fr).

Le conseil municipal d'enfants sera composé de 14 élus, 7 filles et 7 garçons, répartis entre l'école René-Cassin (8 élus, CM1 et CM2), le collège du Chamandier (4 élus) et l'école Don-Bosco (2 élus en CM1). Les élèves déjà membres d'un conseil d'établissement ne peuvent pas postuler, sauf s'ils sont suppléants.

La première séance plénière se déroulera entre le lundi 1^{er} et le vendredi 15 février.

CAFÉ DES AIDANTS : LES THÈMES

Un mardi par mois, salle des Platanes, le café des aidants accueille ceux qui accompagnent une personne malade, souffrant de handicap ou dépendante du fait de son âge et qui veulent partager leur expérience ou discuter autour d'un thème :

- mardi 22 janvier : aider et être bien traité, un équilibre à trouver
- mardi 5 février : où est ma vie de couple ?
- mardi 12 mars : parfois, je me sens déprimé(e)

MÉTRO

Nuit de la solidarité

En partenariat avec la Métro, l'association Un Toit pour tous lance un appel à bénévoles pour aller à la rencontre des sans-abris de leur quartier, pendant la nuit du mercredi 30 au jeudi 31 janvier, afin de collecter des renseignements anonymes et qualitatifs pour l'élaboration de solutions adaptées (nuitdela-solidarite@untoitpourtous.org).

Collecte de sapins

Comme chaque année, la Métro a mis en place un dispositif de collecte des sapins de Noël pour les recycler. A partir du mercredi 2 janvier et jusqu'au vendredi 1^{er} février, vous pourrez les déposer dans 43 points de dépôt temporaire ; à Gières, il sera sur le parking derrière la bibliothèque. Ne sont acceptés que les sapins naturels avec ou sans leur socle en bois.

TRAVAUX

Exonération de taxe foncière pour travaux

Votre habitation date d'avant 1989 et vous avez fait faire, ces trois dernières années, des travaux visant à en faire un logement plus économe (isolation, acquisition de chaudières à basse température, à condensation, pompe à chaleur ou utilisant une source d'énergie renouvelable, raccordement à un réseau de chaleur, récupération et traitement des eaux de pluie...) ? Vous pouvez prétendre, comme le prévoit une délibération du conseil municipal et dans certaines conditions, à une exonération de la totalité de votre taxe foncière pour cinq ans. Les travaux éligibles et le détail de leur réalisation sont mentionnés à l'article 200 *quater* du Code général des impôts.

Cette exonération s'applique :

- lorsque le montant total des dépenses payées au cours de l'année qui précède la première année d'application de l'exonération est supérieur à 10 000 €,
- ou lorsque le montant total des dépenses payées au cours des trois années qui précèdent l'année d'application de l'exonération est supérieur à 15 000 €.

Accédez au lien officiel sur www.ville-gieres.fr

COUPURE DE COURANT

Une coupure de courant va affecter le centre de Gières (Grand'rue, rue Jean-Jaurès, place de la République et alentours, détail des numéros de rues concernés sur www.ville-gieres.fr) le **mercredi 16 janvier, de 8h à 12h.**

LE RECENSEMENT...

C'est du jeudi 17 janvier au samedi 16 février

Gières comptant moins de 10 000 habitants, sa population fait l'objet d'un recensement exhaustif tous les 5 ans (les grandes villes voient 8 % de leurs habitants comptabilisés chaque année).

Vous allez donc recevoir, entre le jeudi 17 janvier et le samedi 16 février, la visite chez vous d'un des 15 agents recenseurs recrutés par la mairie, chacun muni d'une carte officielle, qui vous remettra une notice. À partir de là, vous aurez deux possibilités : opter pour le recensement en ligne, grâce aux identifiants présents sur la notice, ou remplir les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra et qu'il viendra rechercher par la suite (vous pourrez aussi les déposer en mairie) ; il pourra bien sûr vous aider à les remplir si nécessaire.

Le recensement est gratuit ; ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Seul l'Insee (Institut national de statistiques et d'études économiques) est habilité à en exploiter les données et toutes les personnes ayant accès à ces données sont tenues au secret professionnel.

www.le-recensement-et-moi.fr

WANTED : FEMMES ENTREPRENEURES

Pour témoigner lors d'un atelier programmé le samedi 23 mars dans le cadre du festival "Vivons ensemble avec nos différences", l'organisation recherche des femmes (auto)entrepreneures. Si vous êtes motivées, contactez severine@savoyer.fr ou sylvieossard@free.fr.

CLCV

« Mon propriétaire ne m'a pas rendu mon dépôt de garantie », « Mon locataire refuse de faire visiter le logement pendant le préavis », « Je souhaite résilier mon abonnement téléphonique avant le terme de mon contrat »... L'Union départementale Consommation, logement, cadre de vie (CLCV) peut vous aider à résoudre ce genre de problèmes. Elle est joignable au **04 76 23 50 15** et tient, avec le soutien du CCAS, une permanence le 2^{ème} mercredi du mois, de 16h30 à 17h30, à l'espace Marie-Reynoard, 18 chemin du Héron

Cinéma



mardi 8 janvier - 20h30

Lola et ses frères

Comédie dramatique française de Jean-Paul Rouve. Avec Ludivine Sagnier, José Garcia, Jean-Paul Rouve. Durée : 1h45

Lola a deux frères : Benoît, qui se marie pour la 3^e fois, et Pierre, qui débarque en retard au mariage... Excuses, reproches, engueulades, brouilles, chacun essaye de vivre sa vie de son côté. Benoît va devenir père sans y être prêt. Lola fait la rencontre de Zoher alors qu'elle s'occupe de son divorce. Quant à Pierre, ses problèmes professionnels s'enveniment. Tout dans leur vie devrait les éloigner, mais ces trois-là sont inséparables.

Tarif cinéma : normal 7€ | réduit 6 € | abonné (carte ciné) 5€ | - 14 ans 4€

Théâtre



mardi 15 janvier - 20h30

La Dame de chez Maxim de Georges Feydeau

Compagnie Les sept Familles

Le Docteur Petypon n'est pas un noceur mais, entraîné par son ami Mongicourt, il a fait la fête toute la nuit et se retrouve dans son lit avec la Môme Crevette, danseuse au Moulin Rouge.

Le général Petypon, oncle à héritage, débarque d'Afrique à l'improviste, Ne se doutant pas des frasques de son neveu, il prend la Môme pour l'épouse de celui-ci. L'officier invite son neveu au mariage de la nièce Clémentine, dans son château en Touraine. Le Docteur se voit alors contraint d'emmener la Môme avec lui... **Dès 12 ans - durée 2h20.**

Une création pleine d'élégance portée par Les sept Familles, compagnie de théâtre professionnelle !

Tarifs : normal 18€ | réduit 15€ | prem'Laussy 14€ | abonné 11€

Ciné-échange



mardi 22 janvier - 20h

Être plutôt qu'avoir ? À l'école autrement...

Documentaire français d'Agnès Fouilleux. En partenariat avec l'association Colibris, l'ACRIRA, le réseau École et Nature. échanges à l'issue de la projection avec des intervenants du groupe Freinet38

Plus d'autonomie, plus d'égalité et plus de relation avec les autres et avec la nature, voilà ce que proposent les pédagogies actives. Inventées il y a plus d'un siècle par des pionniers dont faisaient partie Maria Montessori et Célestin Freinet, elles remettent en question un modèle dominant d'enseignement façonné par l'histoire. Ce documentaire interroge le modèle éducatif, avec des exemples de classes qui appliquent des pédagogies actives, et des intervenants éclairants. Il donne des pistes solides pour repenser l'école autrement, et tracer un nouveau chemin aux citoyens de demain, libres et critiques. **Durée 1h28.**

Tarif cinéma : normal 7€ | réduit 6 € | abonné (carte ciné) 5€ | - 14 ans 4€

Humour



mardi 29 janvier - 20h30

Pourquoi ? Parce que ! de Serge Papagalli

Comédie du Dauphiné

Certains auront déjà vu *Négociant en vain*, *Manger pour ne rien dire* et plus récemment. *Morceaux de choix*. À ceux-là, Serge Papagalli dit : *Pourquoi ? Parce que !* est un spectacle dans l'absolue filiation des trois autres. En mieux peut-être. Cette fois, il innove ! Son camarade Stéphane Czopek vient partager avec lui les planches de ce monologue qui sera donc, parfois, un dialogue. On n'arrête pas le progrès !

Le thème de ce nouveau spectacle ? C'est très simple. Les deux compères vont répondre à toutes les interrogations souvent angoissantes que l'on se pose parfois. Ils apporteront des réponses à toutes. Et si on a déjà la réponse, ils trouveront la question ! **Dès 12 ans - durée 1h30.**

Tarifs : normal 22€ | réduit 18€ | prem'Laussy 15€ | abonné 12€

Théâtre



Alma

Spectacle musical d'après Alma d'Anna Enquist

mardi 12 février - 20h30

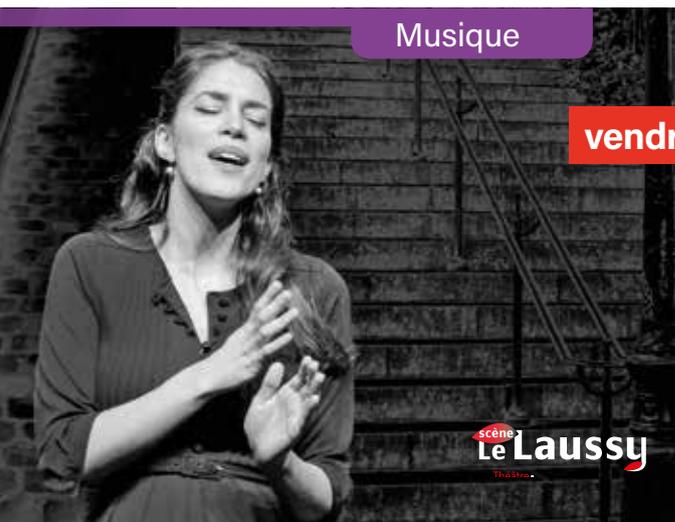
Collectif des Fiers Désinvoltes

Alma vient de s'engager pour la vie aux côtés de Gustav Mahler, qui lui demande de ne plus composer pour se consacrer à lui. Elle s'interroge sur ce renoncement ; sur ses sentiments maternels, le rôle de ses amants, sur l'autorité de Mahler mais aussi sur son propre narcissisme. *Alma* est un monologue à deux voix, porté par une Alma jeune et resplendissante qui découvre la passion et l'oubli de soi qu'elle s'impose, et une Alma vieillissante qui évoque ses choix et les regrets qui affleurent avec l'érosion du temps. **Dès 14 ans - durée 1h10.**

Véritable plongée au cœur de l'intime, Alma retrace le parcours d'une femme d'exception dans la Vienne du début du XX^{ème} siècle.

Tarifs : normal 14€ | réduit 12€ | prem'Laussy 11€ | abonné 8€

Musique



Nana de Belleville, chansons de la belle Époque

vendredi 8 mars - 20h30

Compagnie Bel Ami

Nana de Belleville est une habituée du « Lapin Agile » de Montmartre, véritable institution dans le milieu des cabarets parisiens. Avec sa voix gouailleuse, elle a le style canaille et rieur de cette époque. Elle chante Fréhel, Damia et Piaf, figures emblématiques du début du XX^{ème} siècle, accompagnée par le son chaloupé de l'accordéon. Entre les chansons, le comédien Gilbert Dombrowsky relate des épisodes sur la condition des femmes des quartiers populaires, sur les bals musettes et ces trois mômes qui chantaient dans les rues pour un quignon de pain... **Dès 10 ans - durée 1h30.**

Un bel hommage pour la journée de la femme ! Un pur moment de bonheur à déguster sans modération ...

Tarifs : normal 14€ | réduit 12€ | prem'Laussy 11€ | abonné 8€

BIBLIOTHÈQUE

04 76 89 37 28 bm-gieres.fr

Le programme de janvier-février

- Cercle de lecture ouvert à tous (**mercredi 9 janvier à 18h**).
- Les Histoires des P'tits bouts — Des histoires d'animaux de la banquise à écouter bien au chaud, à partir de 3 ans (**samedi 12 janvier de 11h à 11h30**, réservation conseillée)
- Les Histoires des P'tits bouts (**samedi 2 février de 11h à 11h30**).
- Cercle de lecture le **mercredi 6 février à 18h**.

Prix des Incorruptibles

Créé pour susciter l'envie de lire aux plus jeunes, ce prix littéraire, qui fête déjà ses 30 ans, est le premier pour lequel les votants sont les enfants eux-mêmes. La bibliothèque concourra cette année dans la catégorie des CP, qui auront

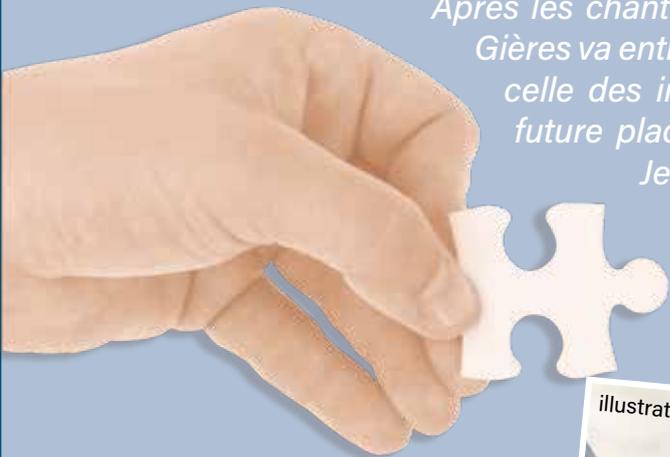


jusqu'au jeudi 23 mai pour découvrir la sélection. Durant cette période, la bibliothèque met à disposition deux exemplaires de chacun des ouvrages (consultables sur place ou à emprunter) et disposera régulièrement des

documents (quizz, coloriages...) qui permettront d'approfondir, de manière ludique, la connaissance de ces albums. Votre enfant sera alors en mesure de choisir son livre favori, il ne lui restera plus qu'à voter pour son livre préféré. Une expérience culturelle et éducative au cours de laquelle les plus jeunes se laissent porter par de magnifiques histoires en même temps qu'ils affinent leurs goûts littéraires.

Le projet de la place de la République

Après les chantiers de démolition cet été, le projet "Cœur de ville" de Gières va entrer dans une phase d'édification des premiers bâtiments, celle des immeubles l'Ambiance et l'Essentiel qui entoureront la future place, celle de la chaufferie-bois sur le parking de la rue Jean-Jaurès — qui fera l'objet d'une "pose de la première pierre" le mercredi 6 février à 10h, nous vous y attendons nombreux — puis celle de la maison de santé.



3 questions à Pierre Verri

président de l'ALEC
(Agence locale de l'énergie et du climat)

1 Quelles sont les missions de l'ALEC de la métropole Grenobloise que vous présidez depuis 2014 ?

2 D'où viennent les financements proposés par l'ALEC pour soutenir cette transition énergétique ?

3 Ces recettes n'ont-elles pas servi à contribuer au respect des engagements de la France dans le cadre de la COP21 ?



1 L'espace partagé et le mail piéton

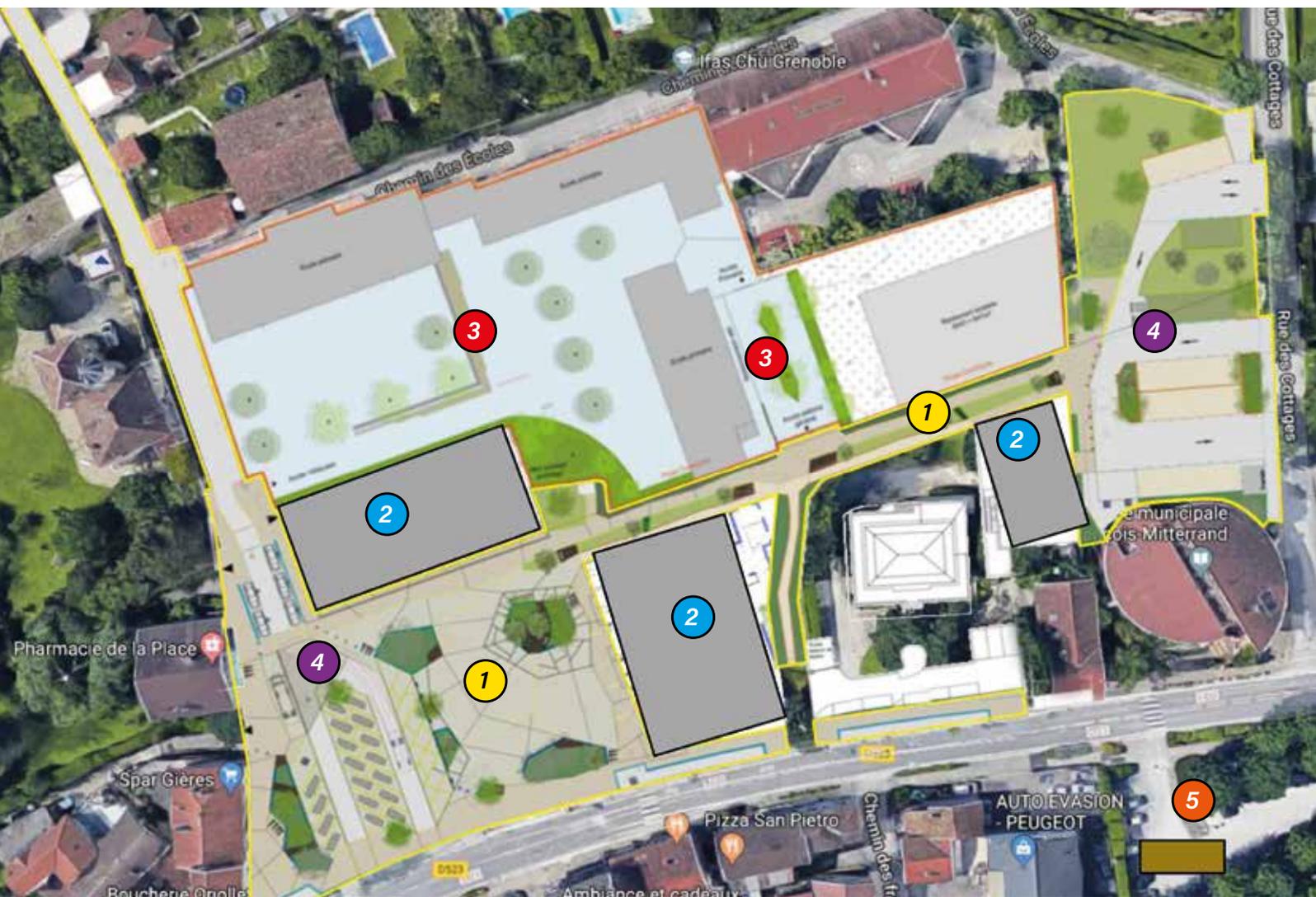
La place est agrémentée d'espaces végétalisés, avec des arbres existants et de nouvelles plantations ; elle est encadrée de murets hétérogènes pouvant servir de bancs. Son sol sera visuellement traité en béton désactivé sur sa périphérie et en béton sablé au centre, et animé par une trame. Le marché du mercredi est implanté sur l'espace partagé, les véhicules des maraîchers pouvant y accéder en deux endroits.

Un mail piéton rejoint l'arrière de la bibliothèque en desservant un parvis commun aux deux écoles et la maison de santé, ainsi qu'une venelle donnant accès à la maison de maître. Il est traité en deux chemins séparés d'une noue plantée, agrémentée de passerelles et de banquettes ludiques. Cette noue servira aussi à récupérer les eaux pluviales.

2 Les logements, les commerces et la maison de santé

On connaît depuis longtemps la configuration des immeubles l'Ambiance et l'Essentiel. L'occupation des locaux commerciaux est en bonne voie pour trois d'entre eux, deux restent disponibles (100 et 70 m²) pour accueillir éventuellement une brasserie, l'espace des terrasses étant prévu.

La maison de santé en R+3, accueille douze cabinets de praticiens au rez-de-chaussée, sept autres et une salle d'urgence au 1^{er} étage, et deux derniers cabinets, ainsi qu'un espace de kinésithérapie comprenant quatre salles de massages et une salle d'activité.



4 La circulation et le stationnement

Sur la place, les espaces de stationnement et de circulation sont confinés au débouché de la rue de l'Isère et accessibles de la Grand'rue. Les places côté Spar ont vocation à être des place-minutes, celles situées à l'opposé pourront être affectées à d'autres usages. D'autres places sont situées en haut de la rue de l'Isère et au début de la rue Jean-Jaurès. L'arrière de la bibliothèque est dédié aux usagers des écoles René-Cassin, de la maison de santé et de la bibliothèque, avec des espaces de circulation sécurisés pour la dépose des élèves et des stationnements bénéficiant d'un revêtement perméable.

5 La centrale-bois et le réseau de chaleur

La centrale-bois, implantée sur le parking de la rue Jean-Jaurès, est dotée d'un double système de filtration des fumées et des particules fines, dit "d'épuration par manche", quasiment unique dans l'agglomération. En plein hiver, au plus fort de son fonctionnement, elle n'aura besoin pour l'alimenter que d'un camion tous les quatre jours, les manœuvres se faisant à l'intérieur du périmètre. Le parking retrouve 19 emplacements matérialisés.

Le réseau traverse la rue Jean-Jaurès et court sous le mail piéton, alimentant successivement la copropriété des Arènes, la bibliothèque municipale, la maison de santé, la maison de maître, les établissements scolaires et les immeubles l'Ambiance et l'Essentiel, avant de se poursuivre sous la Grand'rue jusqu'à la copropriété du Méz'O.

3

Les aménagements scolaires

Un parvis commun aux deux écoles est créé loin des flux de véhicules, accessible côté place pour les piétons et côté chemin des Cottages pour les déposes en voiture. L'accès actuel est conservé comme portail de service. Le muret séparant la cour de l'école élémentaire est remplacé par une volée de marches pour réduire l'effet de cloisonnement.

Dans un second temps, la parcelle actuellement occupée par le jardin de la maison de maître verra s'implanter un restaurant scolaire, dimensionné pour accueillir la quasi-totalité des élèves des deux écoles du centre.

Le calendrier des travaux

■ **Début 2019-été 2019** : construction du bâtiment de la chaufferie, pose des conduites du réseau de chaleur et restructuration du parking Pasteur.

■ **Début 2019-été 2020** : construction des bâtiments l'Ambiance et l'Essentiel.

■ **Printemps 2019-Printemps 2020** : construction de la maison de santé pluridisciplinaire.

■ **Été 2019** : rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement rue de l'Isère (entre le chemin du Four et la place de la République).

■ **Été 2020** : restructuration de la cour de l'école élémentaire et création du parvis commun avec l'école maternelle.

■ **Printemps 2020-fin 2020** : requalification de la place et création des autres espaces publics (mail piéton, venelle, parking derrière la bibliothèque).

3 réponses de Pierre Verri

1 Quelles sont les missions de l'ALEC de la métropole grenobloise que vous présidez depuis 2014 ?

Comme d'autres acteurs publics de la transition énergétique, les 38 agences locales de l'énergie et du climat, réparties sur toutes les régions de France, contribuent à la déclinaison locale des objectifs nationaux fixés par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte : 32 % d'énergie renouvelable d'ici 2030, rénovation de 500 000 "passoires énergétiques" d'ici 2022, résorption de la précarité énergétique... Plusieurs dispositifs y répondent dans notre agglomération, notamment la campagne Mur|Mur 2, qui a l'ambition de rénover 10 000 logements individuels et collectifs sur cinq ans, ce qui représente

90 millions de travaux et 1 800 emplois locaux grâce à un financement de 15 millions d'euros, et la prime Air-Bois, que nous avons augmenté de 1 600 à 2 000 € pour le remplacement d'une cheminée ou d'un vieux poêle à bois par un foyer à la norme "Flamme verte 7 étoiles". Plus localement, ce sont des chantiers comme la rénovation énergétique de la maison Michal ou de la salle du conseil municipal, le projet de réseau de chaleur à bois du centre ville et l'exonération de taxe foncière pour travaux d'économies d'énergie (voir notre rubrique Repères).

2 D'où viennent les financements proposés par l'ALEC pour soutenir cette transition énergétique ?

C'est bien là tout le problème, les collectivités chargées de mettre en œuvre ce programme se sont vues transférer ces nouvelles compétences, parfois très contraignantes — elles ont par exemple l'obligation de rénover leur propre patrimoine tertiaire — sans aucun transfert de moyens. Pourtant, les outils pour sortir des énergies fossiles et engager la mise en œuvre d'une économie décarbonée et vertueuse pour le climat ont

été mis en place, notamment la Contribution Climat Énergie, CCE, cette fameuse "taxe carbone", qui existe depuis 2014 et aujourd'hui à l'origine du mouvement des "gilets jaunes". C'est une taxe sur les émissions de dioxyde de carbone dont l'augmentation est programmée chaque année, sauf que cette augmentation a été jusqu'ici masquée par la baisse du prix du baril, la rendant indolore au "prix à la pompe".

3 Ces recettes ne servent-elles pas à contribuer au respect des engagements de la France dans le cadre de la COP21 ?

La plus grande part de cette taxe a été jusqu'ici affectée à d'autres budgets, comme le CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) ou celui du service public de l'électricité. Nous, acteurs de la transition énergétique dans les territoires, demandons qu'une partie de cette CCE nous soit reversée, à hauteur de 10 € par habitant pour les collectivités ayant adopté un plan climat-air-énergie — c'est le cas de la Métro — et de 5 € pour les collectivités qui ont adopté un schéma régional

du climat, de l'air et de l'énergie. Cela représenterait environ 10 milliards d'euros et un cinquième de nos budgets consacrés à cette transition énergétique. C'est le sens d'un texte que nous avons déposé fin 2017 dans le cadre du Projet de loi de finances 2018, accepté par le Sénat mais refusé par l'Assemblée nationale. Nous avons recommencé le processus cette année, et nous avons vu en novembre ces amendements rejetés en première lecture par les députés. À suivre...

MAJORITÉ MUNICIPALE

Joyeuses fêtes !

En ce dernier mois de 2018, nous voulions vous souhaiter une très belle fin d'année. La fin d'année est le temps de la fête, mais aussi du bilan...

Nous nous souviendrons de 2018 comme d'une année de partage entre Giérois, que ce soit au travers de la commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale, des événements solidaires comme le Festival "Vivons ensemble avec nos différences" ou la Semaine des solidarités internationales, mais aussi des manifestations festives très réussies. Nous pensons évidemment à la Fête de la musique, à l'inauguration des jardins familiaux, à la fête des commerçants....

En 2019, il y aura encore de belles manifestations dans notre ville ! En 2019 débiteront les travaux de la place de la République, symbolisant toute l'attention que nous portons aux constructions de logements. En effet, nous demeurons extrêmement vigilants quant à la protection de notre cadre de vie. Pas question de créer de grands ensembles avec beaucoup d'étages, ne mixant pas logements privés et sociaux. Nous vous l'assurons, l'harmonie dans les constructions continuera d'être le maître-mot pour qu'il n'y ait pas de différence visible entre habitat privé et social avec des places, des rues, des aires de repos, des espaces que les habitants se partagent et s'approprient, développant ainsi un sentiment d'appartenance.

Véritable carrefour du vivre ensemble, l'espace public se révèle être un lieu d'exercice de la citoyenneté dont la vocation est d'assurer à la fois le lien social collectif et la satisfaction individuelle. Il doit répondre à une diversité d'usages — les rues sont à la fois des moyens de circuler et des lieux d'échanges — et satisfaire les besoins des habitants en termes de confort, de déplacement et de loisirs.

Voilà nous comment nous concevons notre Gières de demain. Vous le savez, notre *credo* étant de faire toujours mieux et toujours plus, nous pouvons vous dire que 2019 sera aussi une très belle année. Mais nous aurons le temps d'en reparler. Auparavant, profitez pleinement des derniers jours de 2018. Joyeuses fêtes !

Les élus de la majorité "Gières en mouvement"

**Date limite d'envoi des textes pour le prochain Gières info :
lundi 11 février 2019.**

OPPOSITION MUNICIPALE

Enquête Publique sur le Plan local d'urbanisme intercommunal

L'adoption prochaine du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) émanation de la Métropole et non plus le fruit de l'élaboration communale, transformera profondément la physionomie de la commune et son habitat au travers de ses futurs règlements (PADD, PLH, OAP). Le PLUi sera soumis à l'épreuve de l'enquête publique février 2019.

Aussi, il serait inadéquat de laisser penser que selon notre appellation "Redessignons Gières Ensemble" réalité de 2014, un quelconque futur ou actuel conseil municipal puisse effectivement redessiner la commune comme par le passé.

Dans l'optique de l'enquête publique, il convient :

- de défendre le caractère plus ou moins "rural" plutôt que "suburbain" (terme qualifiant notre commune) et sa verticalité au travers d'un tissu d'habitat collectif remplaçant les zones pavillonnaires.
- de promouvoir la valeur qualitative d'un urbanisme respectueux de nos centres bourg et cœur de ville (Enjeu primordial).

Nous restons plus que réservé quant à la compatibilité de l'immeuble en cours de construction le long de l'école René-Cassin.

Nous pensons que le genre humain ne se réduit pas à un concept exprimé au travers de l'urbanisme. Mais que l'urbanisme se doit de respecter l'expression humaine au travers de son environnement.

Notre groupe d'élus présents organisera des réunions publiques sur les sujets communaux et métropolitains, thèmes qui sont chers aux Giérois car vous êtes les acteurs de votre commune.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2019, ainsi qu'à vos proches, dans vos projets personnels et professionnels.

Hommage et mémoire

La commémoration du centenaire de l'armistice a été marquée par le décès de notre doyenne. Née en 1914, mémoire vivante de la victoire de 1914-1918, elle est aussi le symbole du lien familial qui unit grands-parents et petits enfants. Grand-mère de notre colistière, nous tenions à lui rendre hommage.

Le 27 novembre 2018.

Les élus de l'opposition "Redessignons Gières ensemble"



GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE

MÉTRO

Règlement local de publicité intercommunal (RLPI)

Ce texte fixe les règles à respecter pour l'installation des publicités et des enseignes, et la Métropole conduit une phase de concertation préalable à l'arrêt du projet jusqu'au 28 février 2019.

Les habitants sont invités à donner leur avis sous plusieurs formes :

- En déposant une contribution en ligne sur la plateforme participation.lametro.fr,
- En écrivant une contribution dans l'un des registres déposés au siège de la Métropole ou dans certaines mairies aux horaires d'ouverture (Échirolles, Fontaine, Grenoble, Le Sappey en Chartreuse, Meylan, St-Egrève, St-Martin-d'Hères, Vif, Vizille),
- En envoyant un courrier adressé à Grenoble-Alpes Métropole (3 rue Malakoff 38000 Grenoble) en précisant en objet "Concertation préalable RLPI".

Déchetteries pour professionnels

À compter du 1^{er} janvier 2019, conformément à la réglementation en vigueur, les entreprises et artisans (BTP, industrie, commerce, paysagistes...) ne pourront plus accéder au 21 déchetteries de Grenoble-Alpes Métropole. Les professionnels devront se diriger vers des déchetteries spécifiques, qui assureront une meilleure traçabilité des déchets et des volumes collectés. En plus d'un accueil personnalisé et d'une facturation au réel (pesée), les professionnels bénéficieront d'horaires adaptés et de tarifs avantageux si le tri de leurs déchets est réalisé en amont.

Cinq déchetteries réservées aux professionnels sont à disposition sur le territoire métropolitains ou à proximité (www.lametro.fr/dechetspros).





1

1 27/10

La visite guidée des arbres remarquables du parc Michal et du Clos d'Espîès, organisée par la bibliothèque dans le cadre de la manifestation "Ces arbres qui nous entourent", s'est faite sous les parapluies. Sous la conduite de Jean-Paul Cugno, paysagiste, et Christophe Loche, technicien aux espaces vert de la ville, les cèdres, magnolias et autres marronniers ont ainsi livré un peu de leurs secrets.

2 6/11

Dans le cadre du Mois de l'accessibilité, les Mardis du Laussy ont projeté le film *Champions*, une comédie espagnole sur une équipe de basket composée de joueurs déficients mentaux. Il était aussi question de basket et de handicap, physique cette fois, dans le débat qui a suivi, animé par Ludovic Sarron, paraplégique depuis un accident de la route et qui a su se reconstruire par le sport, d'abord en tant que pratiquant dans l'équipe de Meylan-Grenoble-handibasket et désormais comme entraîneur de l'équipe de France.



2

3 8/11

Pour la projection du film *L'Intelligence des arbres*, qui avait attiré une bonne centaine de spectateurs au Laussy, Nicole Hacques, directrice de la bibliothèque, avait invité Jean-Yves Bouvet, directeur départemental de l'ONF (Office national des forêts). En fin connaisseur du milieu, ce technicien a alimenté un débat passionnant autour de la « gestion multifonction » de la forêt de Belledonne, dont les trois objectifs sont l'accueil du public, l'exploitation du bois et la préservation de la biodiversité.



3

L'ÉVÈNEMENT

11/11

Le célébration de l'Armistice de 1918 a pris cette année, à deux égards, une dimension particulière. C'était d'abord la première commémoration à se tenir sur le nouvel emplacement du monument aux morts, déplacé de l'esplanade au parc Michal, à un endroit se prêtant mieux à la solennité de ces cérémonies, et qui a fait l'objet d'une inauguration en règle. C'était aussi le

100^{ème} anniversaire de la fin de ce conflit, auquel ont participé une centaine de collégiens tout de bleu-blanc-rouge vêtus, dont certains ont lu des lettres de poilus ou déclamé des poèmes. En fin de cérémonie, ils ont chanté a capella *La Marseillaise*, une première fois en respectant le texte originel et une seconde avec leur propre prose, plus orientée vers un message de paix.



4





5 **Les Mardis du Laussy**
photo Laurent Sallot, Fogart

5

13/11

D'abord centrée autour du conflit générationnel, entre le vieux barbon qui veut qu'on lui f... la paix et ses enfants qui se démènent pour célébrer son anniversaire, la pièce *Chocolat-Piment* a ensuite tourné à la comédie de boulevard avec la révélation inopinée d'un pittoresque secret de famille, que la Compagnie 23h24 a continué de traiter avec un humour ravageur !

6

16/11

Une quinzaine d'étudiants en 3^{ème} année STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), option APA (Activités physiques adaptées) de l'UGA (Université de Grenoble-Alpes) ont encadré des exercices au bénéfice des résident-e-s du foyer-logement Roger-Meffreys. Huit séances ont ainsi été organisées dans le cadre de la formation de ces futurs intervenants auprès de publics à besoins spécifiques comme les seniors, mais aussi les personnes en situation de handicap ou de maladies chroniques.



6

17/11

7

La Giéroise Catherine Lopez, qui signe ses ouvrages *Cathy Ko*, vient d'obtenir le prix Joël-Sadeler pour son premier recueil de poèmes, *Maitresse Poet Poet*. Il lui a été décerné à Ballon-St-Mars dans la Sarthe, en compagnie de son éditeur Yves Artufel. *Cathy Ko* puise son inspiration dans son quotidien de professeur des écoles à Paul-Langevin (St-Martin-d'Hères) ; *Maitresse Poet Poet*, disponible à la bibliothèque, met en scène une enseignante un peu particulière, qui met des étoiles au lieu de notes...



7

photo Fabien Bellenfant

L'ÉVÈNEMENT

20/11

Pour l'ouverture du Festival des solidarités, le Laussy accueillait une projection de *La Terre vue du cœur*, un documentaire qui nous met face à l'urgence climatique via les arguments de philosophes, scientifiques et sociologues, avec comme fil rouge la pensée féconde et sage de l'astrophysicien Hubert Reeves. Claude Sergent, président du collectif, a ensuite animé un débat avec Henri Reverdy, conseiller municipal d'Eybens et militant écologiste. Entre autres manifestations, la suite du festival a notamment vu une dizaine de classes des écoles publiques envahir les gradins de l'Odyssée d'Eybens pour une projection scolaire de Fiel et le nouveau monde, belle porte d'entrée à la question des migrations.

8



photo ville d'Eybens

9 20/11

La Journée nationale des assistantes maternelles a vu l'organisation d'une animation à la salle des fêtes. Ce fut aussi l'occasion de partager une belle histoire, puisque le Ram avait reçu la veille une petite carte accompagnant le lâcher de ballons organisé lors de la journée de l'an passé ! Une carte trouvée et renvoyée par les enfants d'une école de Sardaigne, à près de 1 000 km à vol d'oiseau de Gières, qui est devenu le prétexte d'une correspondance entre les deux structures.



photo Marie-Agnès Peyrard

10 22/11

Claire Garralon, illustratrice jeunesse, a passé la journée à Gières, d'abord en immersion dans des classes des écoles maternelles Georges-Argoud-Puy et René-Cassin, où elle a présenté ses techniques de travail à base de découpages et de collages, puis à la bibliothèque municipale pour une séance de dédicace.



photo Vanessa Carletto

11 27/11

Avec Hé ! Toi, Gervaise, la compagnie Complices Production proposait aux spectateurs du Laussy, dont de nombreux scolaires, une belle porte d'entrée dans l'œuvre d'Emile Zola, et plus particulièrement dans L'Assommoir dont est issu ce personnage de lavandière. Un "seule en scène" fort et émouvant, qui ne cache rien de la condition du petit peuple de Paris sous le Second Empire, ni de ses espoirs et ambitions.



11 Les Mardis du Laussy

photo Pierre-Jean Daganaud

L'ÉVÉNEMENT

28/11

Depuis le début de l'été et pour cause de travaux, le marché hebdomadaire des commerçants non-sédentaires a quitté la place de la République et a posé ses étals devant la mairie. C'est pour officialiser cet emplacement que la municipalité et la métropole, en charge de la compétence "économie" sur son territoire, ont organisé une petite animation. Pour l'occasion, la Métro était venue avec son stand "anti-gaspi", qui faisait la promotion du recyclage sous toutes ses formes et présentait notamment un composteur d'appartement. Ce fut aussi l'occasion de rencontrer de nouveaux commerçants, dont un vendeur de miel et un autre d'huile d'olive, qui accompagnent désormais ceux déjà en place.



12





12 Les Mardis du Laussy
photo Pierre-Jean Daganau

12 4/12

Inspiré par Un Océan d'amour, une bande-dessinée signée Lupano et Panaccione, Stéphane Damiano a revisité la formule du ciné-concert pour en faire un BD-concert, en "illustrant" — si l'on ose dire — ses cases muettes (Un Océan d'amour n'a pas de bulles) projetées sur grand écran avec ses notes de piano, accompagnées de celles de son compère Sébastien Waldner au saxophone. Une prestation toute en émotions, au service d'une histoire qui n'en manque pas !



13

13 6/12

Si les grandes lignes du projet de la place de la République sont connues depuis longtemps (deux immeubles de logements/commerces, une maison médicale, une chaufferie-bois...), le détail des espaces publics (parvis des écoles, requalification de la place, restructuration du parking derrière la bibliothèque...) a été présenté à l'occasion d'une réunion publique. Tous les détails dans notre Dossier.

14 8 et 9/12

Le Téléthon a regroupé trois manifestations en moins de 24 heures, avec d'abord un concert réunissant La Sonnantine, Chant'Song'Harmonie et la chanteuse Delphine Marion devant 90 spectateurs au Laussy, puis 370 P'tits déj' à domicile livrés le dimanche matin, et enfin 132 convives à la paëlla dansante du dimanche midi, pour un total d'environ 6 500€ reversés à l'AFM. Merci à tous les bénévoles.



14

15 12/12

Après le spectacle D'abord Je suis tout p'tit, de la compagnie Le Bateau de papier, le Père Noël du personnel communal est descendu des gradins pour une photo-souvenir avec les enfants émerveillés, avant qu'un goûter ne leur soit servi dans le hall du Laussy. Les parents, quant à eux, ont pu profiter d'un apéritif convivial.

13/12

16 Le futur EHPAD (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de 90 lits et l'opération de 65 logements, dont 9 sociaux, qui lui est associée au 10 rue de la Gare, ont été présentés aux Giérois par l'Orsac (Organisation pour la santé et l'accueil), l'association qui assurera la gestion de cet établissement pour le compte du conseil départemental, le promoteur immobilier Safilaf et les cabinets d'architectes. Nous reviendrons sur cette opération, dont les travaux devraient débuter en septembre 2019, dans notre prochaine édition.



15



16

L'ÉVÉNEMENT

15/12

La Journée commerciale de Noël, organisée par l'Union des commerçants avec le soutien du Sou des écoles, a bénéficié d'un beau temps frais, propice aux promenades en calèche et à dos de poneys proposées toute la journée, et à la rencontre du Père Noël. Les commerces de bouche proposaient également des dégustations et la fanfare Fêt'Art a déambulé dans les rues de Gières pour attirer le chaland sur la place de la République, où les attendait crêpes et vin chaud.



17



18

15/12

Comme c'est la tradition quelques jours avant les fêtes, la municipalité a invité les anciens à un repas dansant au Laussy. Il a été fait appel à un traiteur pour le repas et à un orchestre pour l'animation, et la coutume voulant que le service soit assuré par les élus et les agents des services a bien sûr été respectée ; 127 convives ont répondu à cette invitation, 266 autres Giérois préférant bénéficier du colis de douceurs livré quelques jours plus tôt.



18

quid

LA gagnante :
Laurienne B-M



Ce blason en pierre, sculpté en bas-relief, est situé sur le tympan du portail d'entrée de l'ancien château Widil, aujourd'hui château des Arènes, dans la rue éponyme.

"Les cyprès représentés sont les symboles de la vie éternelle - c'est à ce titre qu'on les retrouve fréquemment dans les cimetières - et lorsqu'ils sont au nombre de 3, ils évoquent la Sainte-Trinité dans la tradition chrétienne.

Mais il n'est pas rare d'en trouver aussi à l'entrée des grandes demeures, et d'un point de vue laïc, ils seraient alors des signaux bien visibles informant les voyageurs qu'en cette demeure hospitalière, ils seraient bien reçus et trouveraient : de quoi boire (1 cyprès), de quoi se restaurer (2 cyprès) et un lieu pour dormir (3 cyprès).

Ce qui se vérifie aujourd'hui encore, puisque la demeure est désormais un...restaurant proposant aussi des chambres d'hôtes !"

Laurienne B-M



Quid 420

Quoi ? et où ?

Réponse à quid@gieres.fr, du 1^{er} au 15 février 2019, afin de gagner une invitation pour 2 personnes aux spectacles organisés par le service culturel au Laussy sur la saison 2018-2019. Un tirage au sort départagera les bonnes réponses...

asso's

LES CARRÉS VERTS GIÉROIS

L'AG le mardi 5 mars



Fin de saison aux jardins partagés Les Carrés verts giérois.

Pour une première année, la récolte a été bonne. Bien que nous ayons dû beaucoup arroser en raison du manque de pluie, nous avons ramassé des légumes et des fruits très tard dans la saison sur notre site, au 45 rue La Fontaine.

La prochaine assemblée générale de l'association aura lieu le mardi 5 mars, à 19h30 à l'espace Olympe-de-Gouges, 21 rue du Bois-Taillis.

Contact : lescarresvertsgierois@gmail.com, www.lescarresvertsgierois.wordpress.com, boîte postale en mairie, 15 rue Victor-Hugo.

Le président, Jacques Le Cloarec

SCG BASKET

Samedi 12 janvier, le loto

Le samedi 12 janvier à 18h30, le SC Gières Basket organise son loto annuel au Laussy. Venez nombreux pour remporter l'un des nombreux lots mis en jeu, dont une TV Led UHD avec barre de son, une console PS4 et son jeu FIFA 19, un repas pour 2 personnes et une nuit au Château des Arènes, un GPS, un Pass VIP valable 1 an pour des parties de laser game, des abonnements dans une salle de sports, un bon d'achat de 200€, un repas au Bistrot des Terrasses du Grand Hôtel d'Uriage et de nombreux autres lots.... L'ouverture des portes est prévue pour 17h avec le démarrage des parties à 18h30. Attention, le nombre de places est limité, l'installation se fera dans l'ordre d'arrivée. Pas de réservation. Le prix du carton est fixé à 3 € et les 4 sont à 10 €. Une buvette avec petite restauration sera disponible sur place. Nous vous attendons nombreux alors n'hésitez pas à venir passer un agréable moment en notre compagnie.

Pour le bureau, Nathalie Fabbro

BIEN VIVRE À LA ROSERAIE

Vendredi 15 mars, l'assemblée générale

L'association Bien Vivre à la Roseraie reprend ses activités. Habitants du quartier, surveillez vos boîtes aux lettres et répondez au sondage qui vous est proposé. Deux dates à ne pas manquer :

- Les vœux et la galette des rois le vendredi 11 janvier,
- L'AG le vendredi 15 mars.

D'autres activités auront lieu en fonction de vos souhaits et de votre participation. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le bureau soit par mail : bienvivrealaroseraie@free.fr ou au **06 81 78 20 90** Nous vous souhaitons une belle fin d'année et vous attendons nombreux à nos prochaines rencontres.

Pour le bureau, Rachel Chion

CYCLO CLUB

Retour sur l'assemblée générale



Les faits marquants de l'année : un effectif en progression (141 adhérent-e-s en 2018 contre 126 en 2017, 58 sorties proposées par le club aux adhérents, forte participation aux randonnées extérieures (13 coupes rapportées à Gières) et aux épreuves UFOLEP (48 cyclistes du CCG ont participé à au moins 1 épreuve en compétition : cyclo sportive, course en ligne, grimpe ou contre-la-montre), records de participation battus pour les deux manifestations organisées par le club (366 inscrits sur les 3 parcours à la Giéroise 2018 et 138 participants à la Grimpée Murianette-Pinet, par ailleurs grimpe iséroise la plus courue en 2018), séjours au Plan-de-la-Tour (Var) et Rosas (Espagne) toujours autant plébiscités, succès de la bourse aux vélos, matinée "atelier mécanique" le 3 mars, formations aux gestes de premiers secours les 10 février et 17 novembre, première édition du concours de pétanque le 8 juillet.

Parmi les projets 2019, signalons quelques dates : bourse aux Vélos le samedi 2 mars, séjours à Rosas mi-mars et en Corse du 18 au 25 mai, 11^{ème} édition de la Giéroise le samedi 1^{er} juin, le tour du lac Léman sur un jour en juin ou juillet, la Grimpée Murianette-Pinet le samedi 14 septembre et la co-organisation du Championnat National CLM UFOLEP le week-end des 21 et 22 septembre.

Le vice-président, Jean-Marie Lorenzelli

LES MERCREDIS DANS LA GRANGE

3 soirées pour bien débiter l'année

Mercredi 7 novembre

■ **Mercredi 16 janvier** : Les Grésivaudans, chanson française a cappella des années 50 à aujourd'hui (à 19h30) et Colette, clin d'oeil à Juliette Gréco (à 20h15).

■ **Mercredi 30 janvier** : 2A2B, reprises par 2 chanteuses et 2 musiciens (à 19h30) et Kumpelcat convoque Boris Vian (à 20h15).

■ **Mercredi 13 février** : Isa & Ger, duo acoustique mêlant violoncelle, guitare et voix (à 19h30) et Cool Swing, avec Valéry Fiodorov au piano, Pascal Fancea à la contrebasse et Lionel Lanoue à la batterie (à 20h30).

À la grange Michal, PAF de 7 à 12 €, réservations à jclefort2610@gmail.com, apéritif offert à 19h.

Pour le bureau, Jean-Christophe Lefort

MUSIQUES EN LIBERTÉ

Benoît Sourisse en janvier, Electra Voice en février

■ **Benoît Sourisse** en masterclass et en concert — Compagnon de route et directeur musical pendant 20 ans de Didier Lockwood, Benoît Sourisse partage aussi la scène ou le studio avec Quincy Jones, Gil Goldstein, Phil Collins, Michel Petrucciani... Le grand pianiste est aujourd'hui co-responsable pédagogique du CMDL (Centre des musiques Didier-Lockwood), à Dammarie les Lys et sera en concert à la salle des fêtes après avoir encadré une masterclass (samedi 5 janvier à 20h30, 15 €, réservation conseillée au 04 76 89 40 40).

■ **Jam jazz avec Pascal Perrier** : musiciens professionnels, amateurs et amoureux du jazz venez nombreux pour ce moment de partage musical. La jam est ouverte à tous les niveaux, amateur averti ou confirmé, venez vous exprimer ! Exceptionnellement, il y aura un piano quart de queue ! (dimanche 6 janvier de 17h à 20h, 5 €)

■ **Electra Voice** — Aventure vocale électro-pop, swing, chansons d'amour nature, univers multi-instrumental pas banal, improvisations voyageuses, mots doux-mots drôles, envolées sauvages... 3 filles et 1 gars perchés, mais pas trop. Un concert "détente comme à la maison" (samedi 2 février à 20h30, 12 €).

■ **Jam jazz** (dimanche 3 février de 17h à 20h, 5 €).

Les concerts et jam sessions se déroulent à la salle des fêtes de Gières, gratuit pour les moins de 12 ans, renseignements bertet-musique.com ou au **04 76 89 40 40**.

Pour le bureau, Pauline Sibold

GYM VOLONTAIRE

Prévenir les chutes avec les ateliers équilibre

Avec l'âge, l'équilibre s'altère, le risque de chutes augmente et le maintien à domicile est compromis. En France plus de deux millions de chutes sont ainsi recensées chaque année.

Le dispositif "atelier équilibre" mis en place sur la commune de Gières par le Comité départemental EPGV38, s'inscrit donc dans ce contexte, dans une démarche de prévention-santé.

Cet atelier, destiné aux personnes de plus de 60 ans, est organisé sur 12 séances d'activités physiques sur le thème de l'équilibre. Il commencera à partir du mardi 8 janvier et se terminera le mardi 9 avril.

Il se tiendra à la salle des fêtes, esplanade du 8-Mai-1945, tous les mardis de 14h à 15h et sera animé par Laurence Jacquot, diplômée et certifiée.

Les inscriptions seront prises au premier cours. Le tarif dépendra du nombre de participants.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Laurence Jacquot au **06 81 44 48 84** ou l'association de Gymnastique Volontaire de Gières, agv.gieres@orange.fr ou **06 26 74 52 46**.

Pour le bureau, Yvette Brochier



Réduction d'impôts
50% possible
selon la législation
en vigueur

Entreprise Qualifiée Qualipaysage
E130, P100 et A500
Agrément Phyto PAR00565

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
ENGAZONNEMENT
PLANTATION - TAILLE
ARROSAGE ENTERRÉ
PAVAGE - CLÔTURE
ABATTAGE ET ÉLAGAGE
ENROCHEMENT

ENTRETIEN & CRÉATION
Tél. 04 76 77 01 31

www.bg-paysage.com
Le Bourg - 38420 MURIANETTE
bg-paysage@wanadoo.fr



BENOIT BERTET
MUSIQUE

Vente et réparation
d'instruments à vent, pianos
et guitares

04 76 89 40 40
www.bertet-musique.com

Mardi au samedi 9h-12h / 14h-19h
1bis avenue Esclangon 38610 Gières



Mercedes-Benz
The best or nothing.



Etoile 38
GIERES
7, rue de la Condamine
04 76 42 24 24

Groupe Huillier
depuis 1939

LE FONTANIL
6, avenue de la Louisiane
04 76 042 042
www.groupe-huillier.fr



3, rue de Mayencin - Z.I.
38610 GIERES
Tél. 04 76 42 11 92
Fax 04 76 44 54 99
E-mail :
imp.ecureuils@wanadoo.fr

**Décès et
contrat obsèques**
La mission de confiance



**POMPES FUNÈBRES INTERCOMMUNALES
DE LA RÉGION GRENOBLOISE**

Avenue du Grand Sablon - 38706 La Tronche cedex
Permanence décès 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24

04 76 54 43 43



facilis www.facilis.immo
IMMOBILIER

Acquéreur ou vendeur
je maîtrise votre secteur



Confiez-moi votre mandat
de recherche ou de vente

Estimation offerte

Votre conseillère : Marie-Noëlle Frey
06 86 57 04 07 - mn.frey@facilis.immo

Vous recherchez une femme de ménage ?
... un jardinier ? ... un bon bricoleur ?



**Association Intermédiaire
du Grésivaudan**

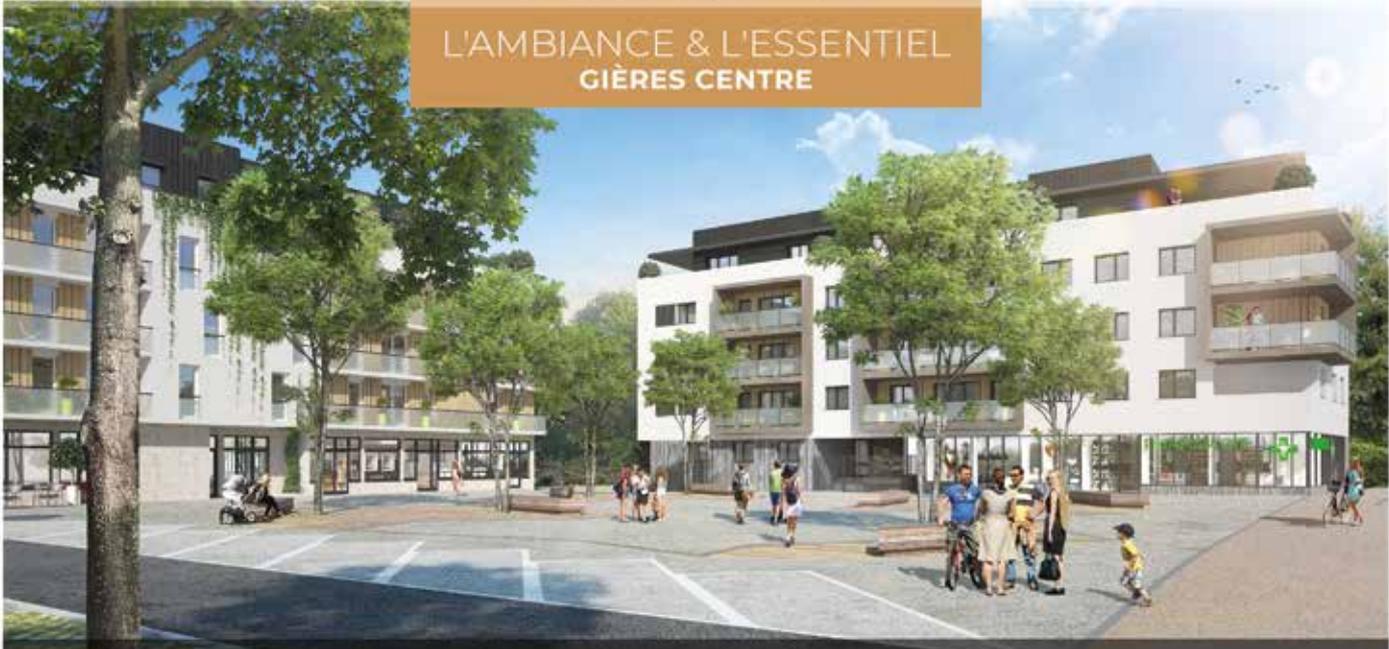
**Contactez-nous au
04 76 77 33 95**

Nous mettrons notre personnel
à votre disposition.
A.G.I., c'est simple comme
un coup de fil !
C'est efficace !
C'est économique et sûr !

agi@mairie-domene.fr

DÉMARRAGE TRAVAUX

**L'AMBIANCE & L'ESSENTIEL
GIÈRES CENTRE**



**2 RÉSIDENCES
DE STANDING** | **APPARTEMENTS
DU T2 AU T5** | **PRESTATIONS
HAUT DE GAMME**

Une co-réalisation




RENSEIGNEMENTS ET VENTES :
06 30 06 70 80
www.lambiance-lessentiel-gieres.fr





agenda

JANVIER 2019

samedi 5 – 20h30

Salle des fêtes : **concert**, Benoît Sourisse

dimanche 6 – 17h

Salle des fêtes : **jam jazz**

mardi 8 – 20h30

Les Mardis du Laussy : **cinéma**, *Lola et ses frères*

mercredi 9 – 14h30

Résidence Roger-Meffreys : **loto**

mercredi 9 – 18h

Bibliothèque : **cercle de lecture**

samedi 12 – de 11h à 11h30

Bibliothèque : **histoires des p'tits bouts**

samedi 12 – 18h30

Laussy : **loto** du SCG Basket

mardi 15 – 20h30

Les Mardis du Laussy, **théâtre** : *La Dame chez Maxim*

mercredi 16 – 19h30 et 20h15

Grange Michal : **les mercredis dans la grange**

vendredi 18 – 18h

Laussy : **loto** de l'USG Football

mardi 22 – 20h30

Les Mardis du Laussy : cinéma-échange, *Être plutôt qu'avoir*

mercredi 23 – 14h30

Résidence Roger-Meffreys : **belote**

dimanche 27 – 15h

Laussy : **gala de magie**

mardi 29 – 20h30

Les Mardis du Laussy, **théâtre** : *Pourquoi ? Parce que !* de Serge Papagalli

mercredi 30 – 19h30 et 20h15

Grange Michal : **les mercredis dans la grange**

FÉVRIER 2019

samedi 2 – de 11h à 11h30

Bibliothèque : **histoires des p'tits bouts**

samedi 2 – 20h30

Salle des fêtes : **concert**, Electra Voice

dimanche 3 – 17h

Salle des fêtes : **jam jazz**

lundi 4 – 19h

Salle des fêtes : séance publique du **conseil municipal**

mardi 5 – 20h30

Les Mardis du Laussy : **cinéma**

mercredi 6 – 10h

Rue Jean-Jaurès : **pose de la première pierre** de la chaufferie bois

mercredi 6 – 18h

Bibliothèque : **cercle de lecture**

jeudi 7 – 19h

Laussy : **soirée-débat**, "Les réseaux sociaux et leurs dangers"

mardi 12 – 20h30

Les Mardis du Laussy, **théâtre** : *Alma*

mercredi 13 – 14h30

Résidence Roger-Meffreys : **loto**

mercredi 13 – 19h30 et 20h15

Grange Michal : **les mercredis dans la grange**

jeudi 14 – 19h

Laussy : **concert** pop-rock de l'école de musique

vendredi 15 et samedi 16

Grange Michal : **boudin** de l'USG Football

mercredi 27 – 14h30

Résidence Roger-Meffreys : **belote**

MARS 2019

mardi 5 – 19h30

Espace Olympe-de-Gouges : **assemblée générale** des Carrés Verts Giérois

mardi 5 – 20h30

Les Mardis du Laussy : **cinéma**

vendredi 8 – 20h30

Les Soirées du Laussy : **musique**, *Nana de Belleville*

du dimanche 10 au dimanche 17 – de 15h à 19h

Grange Michal : **exposition** de l'association des Arts Plastiques

mardi 12 – 20h30

Les Mardis du Laussy, **théâtre** : *Du Vent dans l'étoile*

Le rendez-vous !



Soirée-débat

"Les réseaux sociaux et leurs dangers"

Facebook, Instagram, Twitter, Snapchat... 81 % des adolescents utilisent les réseaux sociaux pour s'informer et échanger, parfois au risque de se mettre en danger, de porter préjudice à autrui ou d'en devenir addictif. Le CCAS (Centre communal d'action sociale) et le service scolaire organisent, avec Gières Jeunesse, une réunion publique sur les pièges et les dérives que ces médias interactifs peuvent provoquer, à destination des parents mais aussi des professionnels qui travaillent avec les jeunes, ou qui suivent des études avec cet objectif : éducateurs, animateurs, enseignants, professionnels de la santé... Des intervenants spécialisés présenteront les enjeux et animeront un débat.

**jeudi 7 février, à 19h
au Laussy, entrée libre,**

